



Réponse du ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, M. Xavier Bettel, à la question parlementaire n°4562 des honorables députés MM. David Wagner et Marc Baum

- 1. Est-ce que Monsieur le ministre des Affaires étrangères a été consulté en amont sur l'opportunité d'engager au niveau européen des pourparlers directs avec le régime des talibans ? Dans l'affirmative, quelle a été la position du Luxembourg à ce sujet ?**
- 2. Quelle est l'appréciation politique de Monsieur le ministre des Affaires étrangères par rapport à ces pourparlers entre des représentants de la Commission européenne et des représentants des talibans ? Est-ce que Monsieur le ministre approuve ces contacts, malgré le fait que l'UE ne reconnaisse pas le régime des talibans comme étant le représentant officiel de l'Afghanistan ? Dans la négative, avez-vous fait part à la Commission européenne de la désapprobation du gouvernement luxembourgeois ?**
- 3. Est-ce que le Luxembourg est prêt à opérer une normalisation des relations avec le régime des talibans afin de faciliter l'expulsion de ressortissants afghans ?**

Le Luxembourg n'a pas été représenté lors des pourparlers directs entre des représentants de la Commission européenne et des représentant des talibans, contrairement à d'autres États membres de l'Union européenne. Ces pourparlers [directs entre représentants de la Commission européenne et représentants des talibans] émanaient d'une décision prise par la Commission européenne, et la non-participation de représentants du Luxembourg durant ces pourparlers souligne notre position. Le Luxembourg n'est pas prêt à opérer une normalisation des relations avec les talibans.

Luxembourg, le 26 août 2026

Ministre des Affaires étrangères et
du Commerce extérieur

(s.) Xavier Bettel